



Ce que le Sgen-CFDT a dit au Président de la République

Rencontre à l'Élysée, 11 juin 2007

Nous avons rappelé notre volonté de transformer le Service public d'Éducation, tout le Service public d'Éducation, y compris l'Enseignement Agricole Public, l'enseignement professionnel et Jeunesse et Sports.

Mais la transformation, dans quel but ?

Faut-il un Service public plus performant ? Bien sûr, mais qu'est-ce que cela veut dire ?

- Pour nous, le critère c'est la réussite de tous, et en priorité celle des 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans qualification.
- Le pays a besoin d'un Service public qui, aux côtés des parents, assure le développement de l'enfant dans toutes ses dimensions : intellectuelles, culturelles, sociales, citoyennes, qui apprenne aux jeunes à vivre ensemble, tous les jeunes, y compris les enfants scolarisés des familles sans papiers.

Faut-il un Service public utilisant au mieux les deniers publics ? Bien sûr, mais que mesure-t-on ?

- Nous sommes d'accord avec les principes de la LOLF, avec la démarche d'évaluation. Mais attention aux critères, ils peuvent être qualitatifs, ils ne doivent pas être caricaturaux, ils doivent être discutés.
- Nous sommes d'accord pour discuter de la multiplication des options et de la répartition de l'offre d'éducation, et surtout de la multiplication des missions fixées à l'École.
- Nous ne sommes pas d'accord pour dire *a priori* que le Service public coûte trop cher, qu'il ne faut remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, qu'il faut continuer à développer l'emploi précaire alors que nous revendiquons la titularisation des personnels précaires sans concours. Par exemple, les engagements rappelés par le Président de la République sur l'accueil des enfants handicapés sont incompatibles avec les conditions d'emploi des Auxiliaires de Vie Scolaire.
- Nous ne sommes pas d'accord pour que le Service public d'Éducation soit soumis à une logique seulement financière et comptable équivalente à celle d'une entreprise.

**Nous ne ferons pas de procès d'intention,
nous jugerons aux actes comme nous l'avons toujours fait.**

Mais nous avons dit notre inquiétude :

— **sur le dossier évolution du métier enseignant**, malgré l'annonce prévisible du retrait des décrets de Robien et l'ouverture de discussions sur la condition enseignante. La méthode des heures supplémentaires ne doit pas être retenue pour la prise en compte de toutes les tâches dans le service que nous réclamons.

Il ne peut s'agir de travailler plus pour gagner plus. Les enseignants travaillent beaucoup, s'investissent pour certains énormément. Restreindre leurs disponibilités serait préjudiciable pour les élèves.

Les enseignants ont besoin d'un statut et d'une façon de déterminer leur charge de travail qui soient plus proches de la réalité des tâches effectuées ou à effectuer.

⇒ **Cela ne doit pas se traduire par un alourdissement de la charge de travail mais doit être intégré de façon reconnue dans le temps de service des enseignants.**

Dans cette optique, le Sgen-CFDT est prêt à s'engager dans des négociations contractuelles.

— sur le dossier carte scolaire

- Nous ne sommes pas favorables au statu quo, il y a un problème avec la mixité sociale, problème qui ne concerne pas seulement la carte scolaire, et pas seulement l'École d'ailleurs.
- Nous avons reculé dans ce domaine ces dernières années et nous considérons que c'est inacceptable.
- Mais nous ne sommes pas d'accord avec les mesures prises précipitamment amorçant un assouplissement de la carte scolaire, sans avoir au préalable examiné : les conséquences sur les établissements fragiles, les tenants et les aboutissants de l'attractivité de tel ou tel établissement, la manière de gérer localement cette question, sans avoir bien mesuré également les conséquences pour les personnels de direction des effets d'annonce d'un abandon de la carte scolaire.
- Nous avons des propositions à faire autour de la mise en place de bassins de formation pour traiter cette question, nous voulons en discuter avant d'aller plus loin.

Si l'objectif est bien de favoriser la mixité sociale et scolaire et non de créer une École à deux, trois ou quatre vitesses, le gouvernement doit accepter de négocier sur cette question.

— **et puis nous avons dit notre inquiétude aussi pour certaines missions qui relèvent de la responsabilité de la Nation.** Par exemple :

- **le service public de l'orientation**, composante importante de l'accompagnement des jeunes, qui a plus besoin d'être conforté que menacé.
- **la formation continue des adultes** qui ne peut se passer d'une forte dimension de service public, sinon qui prendra en charge les publics insolubles ou les stratégies formatives de long terme ?

Un point essentiel : la discussion, la négociation

L'engagement pour transformer l'École, nous y sommes prêts mais pour aboutir il faut se fixer une méthode et cette méthode éclairera déjà les finalités de la démarche. Il faut :

- un délai fixé aux discussions, mais un délai raisonnable qui permette à la consultation, à la réflexion de se déployer. À cet égard, la précipitation qui prévaut sur la question de l'autonomie des universités commence à ressembler au contre-exemple parfait !
- partir des réflexions déjà menées sur les attentes de notre société vis-à-vis de son École. La commission Thélot a fait du bon travail qui peut servir de point de départ.
- déduire de la définition des objectifs pour l'École l'organisation et les moyens nécessaires à l'institution et à ses personnels, et non adopter la démarche inverse.
- laisser la place à l'autonomie véritable des établissements au service d'un projet porté par l'ensemble des personnels dans le cadre des orientations nationales.

Il faut surtout définir des espaces de négociations véritables et décentralisés.

**Nous porterons
ces exigences dans
les discussions qui s'ouvrent.**

